

La Poste Suisse SA

Internet : www.post.ch

Siège : Berne

Forme juridique : Société anonyme

Cotation : non cotée

Participation de la Confédération : 100 %

Conseil d'administration : Christian Levrat (président), Thomas Bucher, Peter Hug, Ronny Kaufmann (représentant du personnel), Bernadette Koch, Denise Koopmans, Nadja Lang, Philippe Milliet, Corrado Pardini (représentant du personnel)

CEO : Roberto Cirillo

Organe de révision externe : Ernst & Young AG, Berne

Appréciation des résultats de 2021 en bref

La Poste Suisse SA a globalement réalisé les objectifs stratégiques du Conseil fédéral en 2021. Le service universel dans le domaine des services postaux et de paiement a été fourni à des prix équitables et avec la qualité requise. Les prescriptions concernant les délais d'acheminement pour les lettres et les colis ont été dépassées. Les prescriptions relatives à l'accessibilité des offices de poste, notamment à l'accès au service universel ont également été remplies. Les opérations réalisées via le réseau postal ont continué à diminuer. La satisfaction de la clientèle est restée stable (81 points sur 100). Les parts de marché dans le principal secteur d'activité (lettres, colis, trafic de paiement et trafic voyageurs) ont été largement préservées.

Les produits d'exploitation se sont établis à 6877 millions de francs, en augmentation de 329 millions par rapport à la valeur de l'exercice précédent. Le résultat d'exploitation normalisé (EBIT) s'est établi à 515 millions de francs, en hausse de 257 millions. Toutefois, l'amélioration des résultats repose en grande partie sur des effets non durables. Le bénéfice consolidé a augmenté pour atteindre 457 millions de francs. La rentabilité du groupe (marge EBIT) s'est montée à 7,5 % (2020 : 3,9 %). La Confédération se voit verser 50 millions de francs à titre de dividende.

Les émissions de CO₂ ont augmenté, notamment en raison de l'augmentation des kilomètres parcourus chez CarPostal et des transports de marchandises et de colis.

La Poste est un employeur socialement responsable. Elle s'engage pour concilier famille et travail en proposant différents modèles de travail ainsi que des contributions financières à la garde extra-familiale des enfants.

Les tendances déjà perceptibles depuis des années (baisse de la demande en ce qui concerne les lettres et les services de paiement, augmentation des volumes de colis) ont été exacerbées par la pandémie de coronavirus. Afin de pouvoir continuer à financer le service universel par ses propres moyens, la Poste vise, avec sa stratégie « La Poste de demain », une amélioration de l'efficacité, une croissance organique et externe dans les domaines de la logistique et de la communication ainsi qu'une ouverture du réseau postal à des tiers. La Poste a bien entamé la nouvelle période stratégique. Le Conseil fédéral attend de la Poste qu'elle poursuive de manière cohérente les mesures qu'elle a prises.

Par ailleurs, le Conseil fédéral attend de la Poste qu'elle génère dans un avenir proche une contribution positive au résultat dans le domaine des services de communication, qu'elle stabilise le nombre d'offices de poste au niveau désormais atteint de 800, qu'elle garantisse un accès non discriminatoire en cas d'utilisation d'offices de poste par des tiers et qu'elle prévoie des mesures de protection du climat plus poussées.

Chiffres-clés	2021	2020 ³⁾
Finances et personnel		
Chiffre d'affaires (mio CHF)	6'877	6'548
Bénéfice consolidé (mio CHF) ¹⁾	457	178
Total du bilan (mio CHF)	128 397	124 274
Ratio de fonds propres (%)	6,9	5,6
Effectif (unités de personnel)	40 144	39 089

Chiffres-clés spécifiques à l'entreprise

	n. c	n. c
Satisfaction du personnel (0 - 100)	n. c	n. c
Dividende à la Confédération (mio CHF)	50	50
Lettres adressées (mio d'envois)	1'659	1'710
Colis en Suisse (mio d'envois)	190	174
Variation dans les fonds de clients (mrd CHF)	-16,7	+2,3
Taux de couverture technique CP %	109,6	105,3
Taux de couverture économique CP %	96,5	87,1

Contributions fédérales et redevances

Contributions fédérales (mio CHF) ²⁾	254	229
Émoluments (mio CHF)	0	0

- 1) Valeur normalisée
- 2) Indemnités versées par la Confédération à CarPostal (y c. indemn. des pertes de recettes liées au COVID-19) et pour l'aide indirecte à la presse (les éditeurs sont les bénéficiaires de 50 mio CHF par an).
- 3) Restatement en raison de la nouvelle structure du groupe au 1.1.2021 et Swiss Post Solutions, destinée à être vendue, apparaissant en dehors des résultats opérationnels.

A. Réalisation des objectifs en 2021*

1. Orientation stratégique

En 2021 également, la Poste a fourni les services postaux et de paiement relevant du service universel à des prix équitables et avec la qualité requise.

En 2021 également, la Poste a continué à atteindre les valeurs cibles de la législation postale. 97 % des lettres en courrier A et 99,3 % des lettres en courrier B ont été distribués à temps. Quant aux colis, 95 % des colis « Priority » et 95,9 % des envois « Economy » ont été acheminés dans les délais. Toutefois, en ce qui concerne les colis, il convient de tenir compte du fait qu'en raison des dérogations accordées par la PostCom, les mois de janvier, février, novembre et décembre n'ont pas été pris en compte dans l'évaluation.

90 % de la population résidante permanente d'un canton doit pouvoir accéder à un office de poste ou à une agence postale, en 20 minutes au plus, à pied ou par les transports

publics. Dans les régions proposant un service à domicile, l'accessibilité doit être assurée en 30 minutes pour les ménages concernés. L'accès aux services de paiement doit aussi se faire en 20 minutes. La Poste a également atteint ces objectifs en 2021 dans tous les cantons¹.

Comme en 2021, la satisfaction de la clientèle de la Poste est de 81 points sur 100. En comparaison internationale, les prix pratiqués par la Poste pour les lettres et les colis sont avantageux. Si l'on tient compte de quinze pays comparables, la Poste occupe le quatrième rang pour les lettres et le sixième rang pour les colis. Une fois le pouvoir d'achat corrigé, elle occupait la première place dans la catégorie des lettres et la cinquième dans celle des colis.

La pandémie de coronavirus a accentué les tendances prévalant depuis des années sur le marché des communications et de la logistique. Durant l'exercice, la Poste a transporté 1659 millions de lettres adressées en Suisse, ce qui représente une baisse de 3 % par rapport à 2020. Le volume d'envois non adressés a augmenté de 3,2 % et celui des journaux a diminué de 1,2 %. Les volumes des colis transportés en Suisse ont à nouveau augmenté massivement. Ainsi, en 2021, la Poste a transporté 190 millions de colis (+9,2 % par rapport à l'année précédente). Les lettres (-15,9 %) et les versements (-12,4 %) traités via le réseau postal ont à nouveau nettement diminué, tandis que les colis traités (+3,3 %) ont légèrement augmenté. La Poste a réussi à conserver ses parts de marché dans les secteurs d'activité communication et logistique, services financiers et trafic voyageurs.

La Poste dispose d'une gestion appropriée des risques et de la conformité.

L'objectif stratégique de gestion des risques et de la conformité est examiné par le Conseil fédéral une fois par période stratégique, sur la base d'un audit réalisé par un organe de contrôle mandaté par la Poste. Cet examen est prévu pour les années 2022 et 2023 ; ensuite, le Conseil fédéral procédera à son évaluation.

2. Objectifs financiers

Après une année 2020 fortement marquée par la pandémie de coronavirus, les chiffres financiers de la Poste se sont nettement améliorés en 2021. Les revenus ont augmenté de 5 %, notamment grâce à des recettes supplémentaires dans les domaines des services logistiques et des services de mobilité et de PostFinance. Le bénéfice consolidé s'est élevé à 457 millions de francs (+280 millions) et le résultat d'exploitation (EBIT) est passé de 258 millions à 515 millions (valeurs normalisées). Il est principalement porté par les Services logistiques (anciennement PostMail et PostLogistics) avec 465 millions de francs et PostFinance avec

272 millions. L'amélioration du résultat de la Poste repose en majorité sur des effets non durables (effets de rattrapage de la pandémie, prévoyance du personnel, résultat des intérêts sur les opérations repo, mesures tarifaires, transports spéciaux dans les transports publics).

Dans l'unité Services logistiques, le résultat d'exploitation s'est maintenu au niveau de l'année précédente. Grâce à la croissance continue dans le secteur des colis et de la logistique du fret, aux effets techniques dans la prévoyance professionnelle ainsi qu'à une gestion rigoureuse des coûts, la baisse du résultat dans le secteur du courrier a pu être presque entièrement compensée.

Le résultat d'exploitation de PostFinance a augmenté de 111 millions de francs par rapport à 2020. En raison de la pression constante sur les opérations d'intérêts et afin de réduire les exigences réglementaires en matière de fonds propres, PostFinance a pris des mesures tarifaires en 2021 et adapté les limites d'exonération pour les avoirs de la clientèle privée et commerciale, ce qui a entraîné une réduction de 13 milliards de francs de la valeur moyenne des avoirs des clients.

Le résultat d'exploitation de RéseauPostal s'est amélioré de 33 millions de francs par rapport à 2020 - malgré le recul des transactions au guichet - pour atteindre -68 millions.

Services de mobilité (y c. CarPostal) a enregistré un résultat d'exploitation de 18 millions (+81 mio). La raison principale de cette amélioration est l'octroi d'indemnités supplémentaires pour couvrir les pertes de recettes dues au coronavirus subies par les commanditaires du trafic de voyageurs indemnisés.

La nouvelle unité Services de communication, créée en 2021, a permis de regrouper les activités menées jusqu'ici dans le domaine du développement et de l'innovation (notamment vote électronique et dossier électronique du patient) et de créer de nouvelles solutions numériques pour les entreprises, les autorités et la population. Le résultat d'exploitation s'est élevé à -80 millions de francs en 2021 (-68 mio en 2020).

La valeur ajoutée de l'entreprise (résultat d'exploitation ajusté moins le coût du capital) a été négative, comme l'année précédente, et s'est élevée à -19 millions. La Poste n'est plus en mesure de financer ses coûts de capitaux par ses propres moyens.²

La rentabilité de la Poste (marge EBIT) a augmenté par rapport à 2020, passant de 3,9 % à 7,5 %. L'actif net (endettement net négatif) de la Poste a diminué de 88 millions de francs. PostFinance a rempli les exigences réglementaires en matière de fonds propres applicables aux banques d'importance systémique, conformément à l'ordonnance sur les fonds propres (OFR). Pour satisfaire aux exigences réglementaires supplémentaires en matière de fonds propres

¹ Valeurs non encore vérifiées par les deux autorités de surveillance, la PostCom et l'OFCOM.

² La valeur ajoutée de l'entreprise, corrigée des coûts nets du service universel et de la valeur du monopole sur les lettres jusqu'à 50 grammes, a été

positive, s'établissant à 178 millions de francs (+134 mio par rapport à 2020).

d'urgence, le Conseil fédéral propose, dans le message relatif à la révision de la LOP du 30 juin 2021, que la Confédération octroie à la Poste ou à PostFinance une garantie de capitalisation au montant et à la durée limités.

Comme en 2020, le conseil d'administration de la Poste propose de verser un dividende de 50 millions de francs.

3. Objectifs en matière de personnel

La Poste pratique une politique du personnel progressiste et sociale, offre des conditions d'engagement attrayantes, qui garantissent sa compétitivité, et prend les mesures adéquates afin d'aider les collaborateurs à mieux concilier vie familiale et vie professionnelle.

En 2021, les effectifs du groupe Poste représentaient 40 144 unités de personnel (UP), dont 84 % en Suisse.

Les valeurs de l'enquête auprès du personnel sont restées à un niveau élevé mais stable par rapport à 2020. En 2021, 1860 apprentis au total (2020 : 1863) effectuaient une formation professionnelle initiale à la Poste, ce qui représente 5,5 % de l'ensemble des effectifs du groupe en Suisse (2020 : 5,6 %).

Dans la direction du groupe, la proportion de femmes était de 22,2 % l'an dernier (2020 : 11,1%) et elle était inchangée à 33,3 % au conseil d'administration. La proportion de femmes dans le groupe était de 43 % (2020 : 44,1 %), plus spécifiquement de 21,6 % (2020 : 19,6 %) aux postes de cadres supérieurs. Le Conseil fédéral apprécierait que l'amélioration se poursuive à ce niveau.

La Poste s'est engagée pour mieux concilier famille et travail en proposant différents modèles de travail ainsi que des contributions financières pour la garde extra-familiale des enfants. Les mesures de formation et de perfectionnement ont aussi été soutenues financièrement et par le biais d'aménagement du temps de travail. En Suisse, quelque 44 % de tous les collaborateurs du groupe travaillent à temps partiel (à savoir avec un taux d'occupation inférieur à 90 %). La Poste s'engage contre le mobbing, le harcèlement sexuel et la discrimination sous toutes ses formes.

La Poste mène des négociations en vue de conclure une convention collective de travail valable pour la Poste et les sociétés du groupe Poste en Suisse.

Quelque 86 % de l'ensemble du personnel de la Poste étaient engagés dans le cadre d'un contrat de travail relevant d'une convention collective de travail (CCT). La nouvelle « CCT faïtière » est entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2021. Elle concerne environ 75 % du personnel en Suisse et régit la collaboration entre les partenaires sociaux. Parallèlement, les nouvelles CCT d'entreprise, qui définissent les conditions d'engagement des collaborateurs de La Poste Suisse SA et des sociétés du groupe, sont entrées en vigueur.

La Poste s'engage, en contrepartie d'éventuelles contributions extraordinaires à la caisse de pensions, à faire en sorte que les assurés fournissent une contribution importante au financement de la caisse de pensions.

Fin 2021, la caisse de pensions Poste présentait un taux de couverture de 109.6 % (2020 : 105,3 %). Le rendement des investissements était de 5,8 %, le capital d'épargne des assurés actifs était rémunéré à hauteur de 3,5 %. Le taux d'intérêt technique a été abaissé à 1,5 % (contre 1,75 % auparavant).

4. Coopérations et prises de participation

La Poste peut conclure des accords de coopération en Suisse et à l'étranger pour autant que ces accords renforcent son activité principale en Suisse, qu'ils contribuent à réaliser les objectifs stratégiques et à garantir de manière durable la valeur de l'entreprise. Par ailleurs, ces coopérations doivent être gérées de manière professionnelle, régulièrement contrôlées et l'aspect des risques doit être suffisamment pris en compte. Aucune participation ne peut être prise à l'étranger dans des sociétés ayant un mandat de service universel.

La Poste a dégagé à l'étranger un produit d'exploitation de 670 millions de francs (2020 : 606 mio) Le résultat d'exploitation à l'étranger s'est élevé à 57 millions. Les activités à l'étranger ont contribué à hauteur de 9,7 % aux produits d'exploitation et à hauteur de 11,1 % au résultat d'exploitation du groupe. La rentabilité à l'étranger (marge EBIT) s'est élevée à 8,5 % (2020 : 6,9 %), étant ainsi supérieure à celle du groupe (7,5 %).

Ainsi, la Poste a vendu sa part de 25 % dans la Liechtensteinische Post AG. De même, l'entreprise SecurePost SA a été vendue, et en décembre 2021, la Poste a décidé de se séparer de Swiss Post Solutions (SPS). Avec sa nouvelle stratégie, la Poste entend générer des contributions au résultat par la croissance, en particulier dans la logistique de fret ainsi que dans les services de communication. Dans ce but, la Poste a acheté en 2021 au total six entreprises dans le domaine de la logistique des marchandises/des solutions logistiques. L'unité Services de communication a acquis trois entreprises pour développer son secteur d'activité.

B. Rapport de l'organe de révision

L'organe de révision a certifié les comptes de la Poste sans réserve et recommande d'approuver les comptes annuels consolidés pour l'exercice 2021.

C. Propositions à l'assemblée générale

Les droits d'actionnaire dont bénéficie la Confédération sont exercés par le DETEC et le DFF.

L'assemblée générale ordinaire de la Poste pour l'exercice 2021 aura lieu le 3 mai 2022. Le conseil d'administration propose à l'assemblée générale

1. d'approuver le rapport annuel et les comptes annuels de La Poste Suisse SA, ainsi que les comptes consolidés pour l'exercice 2021, et de prendre connaissance du rapport du 7 mars 2022 de l'organe de révision ;
2. de distribuer intégralement le bénéfice porté au bilan, de 35 905 270 francs, sous forme de dividende et de procéder à une distribution de dividendes à la charge des autres réserves de capital pour un montant de 14 094 730 francs ; ainsi, au total 50 000 000 francs seront distribués ;
3. de donner décharge aux membres du conseil d'administration ainsi qu'au président Urs Schwaller (président jusqu'au 30.11.2021) pour l'exercice 2021. La décharge proposée se réfère explicitement à l'exercice 2021 ; la décharge limitée accordée pour les années 2017 et 2018 reste en vigueur ;
4. l'élection d'un membre du conseil d'administration sera soumise au Conseil fédéral par le biais d'une proposition séparée ;
5. d'élire Ernst & Young SA à Berne en tant qu'organe de révision pour l'exercice 2022 ;
6. d'approuver les valeurs maximales concernant le montant global des honoraires du conseil d'administration (y c. président CA), soit 1 145 395 francs, de son président, soit 271 500 francs et de la rémunération versée aux membres de la direction du groupe (y c. directeur du groupe) de 6 039 822 francs pour l'exercice 2023 ;
7. de prendre connaissance du fait que les limites supérieures de la rémunération globale au sens de l'art. 14 des statuts de « La Poste Suisse SA » ont été respectées en 2021.

D. Décisions du Conseil fédéral

Le Conseil fédéral a chargé le 18 mars 2022 le DETEC et le DFF d'approuver les propositions du conseil d'administration à l'assemblée générale de La Poste Suisse SA.